
Séance du : 14 mars 2016

n° 15/2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Sandrine VALETTE.
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Marc MENGAUD, Serge OURLIAC, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

M.DUTECH à D.VIENNE, P.FRAISSE à P.ESPUNY, J.L.GOUXETTE à A.ITIER, P.IZARD à G.DARNAUD, J.C.LANDET à P.POUNT-BISET.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 35

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.
Mrs Guy DARNAUD, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE.

Excusés :

Mmes Nicole DANJOU, Nicole DURY, Sophie MANIAGO, Patricia RUIZ.
Mrs Michel BROUSSE, Etienne CRESPIY, François DEMANGEOT, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Philippe SOL.

Objet : Demande d'une subvention complémentaire pour la révision du SCOT Lauragais auprès des services de l'Etat (DGD)

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 122-5, L. 122-14, L. 300-2, R. 122-14 et R. 122-15 ;

Vu la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 (dite loi « ALUR ») et notamment son article 129 VIII ;

La loi ALUR du 24 mars 2014 a renforcé la planification territoriale intercommunale pour que les territoires se dotent de projets stratégiques adaptés aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Depuis 2010, les appels à projets « scot ruraux » ont eu pour objectif de soutenir l'élaboration de documents d'urbanisme pour porter les politiques de lutte contre la consommation excessive d'espace, de préservation de la biodiversité, d'organisation d'une mobilité durable et de production suffisante de logements pour un aménagement du territoire équilibré.

C'est ainsi que Pays Lauragais a pu bénéficier d'une aide financière durant son élaboration.

A l'issue de la loi ALUR qui promeut les Scot Intégrateurs, les services de l'Etat considèrent qu'il est essentiel de continuer à encourager l'élaboration de ces documents et donc de maintenir le soutien financier sous forme de Dotation Générale de Décentralisation.

Monsieur le Président rappelle que, rentré en révision le 9 février 2015, le SCOT du Pays Lauragais a pu bénéficier sur l'année 2015 d'une Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 30 000 € sachant que 2 autres tranches peuvent être versées à partir de 2016.

Compte tenu de l'état d'avancement de cette révision, il convient donc de solliciter une tranche complémentaire de cette dotation auprès des services de l'Etat à hauteur de 30 000 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

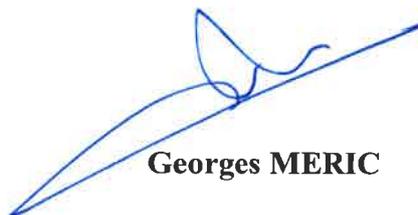
1°) – **Autorise** le Président à solliciter l'Etat pour le versement de cette 2^{ème} tranche de dotation,

2°) – **Autorise** le Président à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 14 mars 2016

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr